Bulletin Municipal

N° 93

2024

Cléry-saint-André

Janvier **2024**

La municipalité vous souhaite

une bonne et heureuse année !

Particuliers Professionnels Collectivités

LiS
LASER INFORMATIQUE SERVICE

Intégrateur système réseau et sécurité

- Vente de matériel informatique
- Installation de serveur collaboratif
- Solution de sauvegarde sécurisée
- Mise en place de couverture sans fil Wifi
- Solution de télétravail et de bureau à distance
- Création et gestion de site internet
- Installation d'équipement pour la cyber- sécurité

SP services à la personne

réduction d'impôts 50% réduction d'impôts

*bénéficiez de 50% de réduction d'impôt grâce au service à la personne

CONTACTEZ-NOUS

02 38 45 68 18

2 Rue du Stade - Cléry Saint André 45370

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Lundi 5 février 2024

Les réunions ont lieu à 19h30 dans la salle du Conseil Municipal en mairie. Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister.

► Horaires et lieux sous réserve des conditions sanitaires

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi :
8h30 - 12h

Mardi, vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h

Samedi (semaine impaire):
9h - 12h

Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11
45370 Cléry-Saint-André
Tél : 02 38 46 98 98
Fax : 02 38 46 98 99
Courriel : accueil@clery-saint-andre.com
Site Internet : www.clery-saint-andre.com
Facebook : @ClerySaintAndre45

Édité à 1700 exemplaires
Conception : Service communication
Impression : Groupe Concordances

IMPRIM'VERT PEFC 10-31-1543

Directrice de la publication :
Tatiana DEPLANQUE
Coordination : Jérôme FALALA
Crédits photos : Associations, Municipalité, Patrick Lebaupin.
Dépôt légal : 1er trimestre 2024

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce bulletin municipal. C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.

SOMMAIRE

Édito P.5

Ville durable
Les énergies renouvelables P.6
L'Allée des Roses P.6
Renouvellement une fleur par l'ARF P.6
Frelon asiatique : Piégeage de printemps P.6
Tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024 ..... P.6

Travaux
Une future piste cyclable à Cléry-Saint-André P.8
Le Clos de l'Ardoux P.10
C3M : Séparation des factures eau et assainissement P.10

Patrimoine
Restauration de la Basilique, dernière tranche prévue en 2025 ..... P.11
Une Cléricoise très intentionnée pour notre Basilique P.11

Culture
Conférence : Quand le tacot passait à Cléry P.12
Deux postes informatiques à la bibliothèque intercommunale P.12
Un superbe spectacle à la bibliothèque P.12
Marché de Noël P.13
Retour sur le Téléthon P.13
Concert de l'École Municipale de Musique P.13

Action sociale
Octobre Rose & Banque Alimentaire P.14
Espace sans tabac P.15
Forum petite enfance P.15

Acteurs économiques P.16

Intercommunalité P.18

Actualité associative P.19

Droit d'expression P.23

PLATRERIE – ISOLATION
PLAQUES DE PLATRE
SASU
Pascal DESHAYES
4, rue du Paré - 45370 CLERY-SAINT-ANDRE
Tél: 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76
pascal.deshayes0547@orange.fr
Certificat N° 121873

Au Paré d'O
Thérapeute bien-être
Certifiée en drainage lymphatique brésilien et maderothérapie
Massage signature bien-être
Maderothérapie
Drainage | Bien-être | Maderothérapie
Gaëlle vous reçoit à son institut ou à domicile, sur rendez-vous. Réservez en ligne !
06 67 59 03 01
auparedo@gmail.com
4 rue du Paré
45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Tél : 06.21.26.23.93 – 02.38.45.92.11
Courriel : bruno.mothu@sfr.fr
Facebook : fb.me/brunomothucouverture
Entreprise
Bruno MOTHU Couverture
+de 30 ans d'expérience
2 sentier des Murailles – 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

MOREAU CLIMELEC
Votre spécialiste pour vos projets
INSTALLATION • DÉPANNAGE • ENTRETIEN
13 RUE DU FOUR A CHAUX - 45370 CLERY SAINT ANDRÉ
Tél : 06.31.08.95.93 - moreauclimelec@gmail.com

SARL ANTONIO · CÉDRIC
COUVERTURE - ZINGUERIE
VELUX - NETTOYAGE DE TOITURES
ISOLATION TOIT
12 Rue de la Fontaine 45370
CLERY SAINT ANDRE - CEDRIC
06 88 75 74 76
49 Route de la Ferté 45150
JARGEAU - ANTONIO
06 82 29 02 44
Sarl-antonio-et-cedric
sarlantonioetcedric@orange.fr

K'domicile
AUXILIAIRE DE VIE
• aide à la toilette
• préparation des repas
• accompagnement (courses, rendez-vous, sortie…)
• entretien du logement
CONTACT
07.80.68.85.70
kdomicile45@hotmail.com
-25% le premier mois.

Ebénisterie SAS
ATELIER JOSQUIN
LE SAVOIR FAIRE TRADITIONNEL ET LE FABRIQUÉ EN FRANCE A VOS MESURES ET SELON TOUS LES STYLES
CUISINES - AGENCEMENTS - DRESSINGS - MEUBLES
atelier.josquin@gmail.com
14, allée de la Bergerie 45370 CLERY-SAINT-ANDRÉ
02.38.45.74.17 - 06.46.06.12.56
https://atelier-josquin.fr

ÉDITO

Chères Cléricoises, Chers Cléricois,

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2024. Que cette nouvelle année vous apporte, la santé avant tout, la sérénité, la réussite dans vos projets personnels et familiaux.

Les conflits armés aux portes de l'Europe nous font craindre le pire. Cette stressante menace, l'assassinat de deux enseignants dans leur établissement, la mort d'un jeune de 16 ans dans un bal de campagne sont autant de faits qui nous inquiètent et font passer au second plan l'inflation, la crise de l'énergie. Les extrêmes de tous bords exploitent le désarroi social d'un pays en crise, sans retenue pour les familles des victimes.

Sur le plan local, nous gardons un optimisme mesuré pour vivre en bonne harmonie tout en gardant nos convictions. C'est ensemble que nous pourrons faire de 2024 une année de réussite et pas seulement une belle promesse de janvier. Nous avons eu le plaisir de vous rencontrer lors de réunions publiques, pour vous présenter le bilan à mi-mandat, d'écouter vos remarques, vos critiques, souvent vos encouragements, je vous en remercie.

Voici dix ans que j'exerce cette belle fonction de maire à la tête d'une équipe d'employés et d'élus, dévouée à nos habitants. Cette fonction est exigeante. Elle demande une présence de tous les jours, une attention particulière sur chaque dossier, dans des domaines très variés. Nous nous efforçons d'améliorer votre cadre de vie, faire de Cléry une cité qui avance et se projette dans l'avenir tout en veillant aux équilibres budgétaires, sans recourir à la hausse des impôts depuis 2015.

Je rappellerai les aménagements les plus marquants, bien visibles de nos habitants. Certes de manière incomplète, car ce serait trop long d'en faire ici le juste inventaire. En matière de voirie ; rue du Stade, des Hauts Bergerêts, chemin du Bréau, rue de la Perrière, Rue de la Motte, Place de Saint – André, Rue du Buisson, Clos de l'Ardoux (travaux en cours) soit 1 million d'euros en 4 ans.

INSEE : Statistiques démographiques au 1er janvier 2024

- Population municipale : **3520 habitants**
- Comptée à part : 70 habitants
- Population totale : **3590 habitants**

Le plus gros investissement de cette mandature s'est achevé en septembre. Il comprenait la construction d'un bâtiment périscolaire, la rénovation du restaurant scolaire, de la cuisine, des sanitaires, soit un budget de 1,2 million d'euros. Investissement nécessaire pour répondre à la demande croissante de parents qui travaillent et souhaitent confier leurs enfants à la garderie. Les conditions de travail de nos employés communaux sont de ce fait améliorées.

La réalisation d'une Maison des Associations à Saint-André, un budget de 200 000 €, est un engagement fort de la municipalité qui souhaite aider les associations en leur offrant des salles de réunions confortables mises à disposition gracieusement ainsi que des box pour le rangement de leur matériel.

L'aménagement de l'Allée des Roses entre le chemin des Murailles et la rue du Maréchal Foch face à la mairie, plus de 100 000 €, renforce le maillage de cheminement doux sur la commune à destination des habitants et offre une alternative sécurisée aux enfants pour aller à l'Ecole des Bergerêts.

La réalisation d'une nouvelle bibliothèque spacieuse, intégrée au réseau de lecture publique de la Communauté de Communes, est appréciée des lecteurs, de la quinzaine de bénévoles de toutes sensibilités qui font un travail de qualité et que je remercie.

Nous poursuivrons dans cette voie d'ici la fin de ce mandat avec encore des rues à rénover, la création de réseaux d'eaux pluviales, une piste cyclable le long de la Route d'Orléans de l'entrée de Cléry au collège, la finalisation des travaux d'une cour enherbée à l'école des Bergerêts. Nous terminerons l'étude de géothermie des bâtiments scolaires, nous débuterons les travaux si les subventions annoncées par l'Etat sont présentes.

J'espérais une issue par la négociation du contentieux de la déchetterie qui oppose un riverain à la Commune et à la Communauté de Communes. Malheureusement depuis 3 ans force est de constater que c'est impossible. A mon grand regret vous verrez bientôt la construction d'un mur anti-bruit imposée à la CCTVL par les services de la Préfecture. Je vous convierai prochainement à une réunion publique afin de vous éclairer sur le risque de fermeture.

J'adresse mes remerciements à Mme la Directrice des Services, aux employés peu nombreux mais efficaces, aux Adjoints et Conseillers qui m'épaulent, souvent en activité, qui prennent sur leur temps de repos, de leur vie familiale, pour s'accaparer des dossiers communaux. Vous pouvez compter sur notre détermination, notre ligne de conduite, à faire avancer Cléry-Saint-André avec les moyens d'une petite commune, tout en respectant son patrimoine, son histoire et bien sûr ses finances...

Le Maire,
Gérard CORGNAC.

Les Energies renouvelables

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a été adoptée le 10 mars 2023. Elle a pour objectif de simplifier les procédures d'autorisation et de planification des énergies renouvelables (EnR) sur les territoires afin d'accélérer leur redéploiement. En vue de réaliser ces objectifs, la loi prévoit dans son article 15 l'identification par les communes de zones d'accélération des EnR.

Dans ce cadre, plusieurs réunions, entre octobre et novembre, se sont tenues sur notre commune dont une, avec l'ensemble des agriculteurs du sud de la Loire.

A l'issue de ces échanges, la commune de Cléry a délibéré le 4 décembre en suggérant :

- d'exclure du zonage toutes les zones classées en N (zone naturelle) et Np (zone naturelle paysagère)
- de proposer une parcelle A (zone agricole) pour de l'agrivoltaïsme
- de cibler tous les bâtiments communaux (presbytère, parking des écoles, mairie, …), intercommunaux (déchèterie, station d'épuration, maison de santé, arche des souvenirs, centre de secours...) présents sur la commune pour du photovoltaïque
- photovoltaïque ou ombrière également pour les bâtiments appartenant à d'autres collectivités (collège, gendarmerie) et pour des bâtiments ou emplacements privés tels que l'école privée Notre Dame, la zone d'activités, la pépinière Renaisens, Intermarché.
- de la géothermie sur le secteur des écoles publiques, du restaurant scolaire, du périscolaire et de la bibliothèque

Ce zonage fera l'objet d'un débat en Conseil Communautaire des Terres du Val de Loire avant le 31 mars 2024 et sera transmis pour arbitrage à la Préfète de Département.

L'allée des Roses

Le passage dit Grémillon permettant de relier la mairie aux Bergerêts se dénomme dorénavant « l'allée des Roses ».

N'hésitez pas à l'emprunter aussi bien à pieds qu'à bicyclette...et admirer les dessins réalisés par nos artistes locaux Elisabeth et Jean.

Il est ouvert en permanence et éclairé une partie de la nuit.

Renouvellement de notre fleur par l'ARF

Le 23 août dernier, Cléry a reçu la visite du comité régional des fleurissements pour les Villes et Villages Fleuris.

Ce label national de la qualité de vie avait été décerné pour la première fois en 2020 à notre commune.

Après le passage du Jury, l'ARF Centre Val de Loire a classé de nouveau notre collectivité en lui maintenant sa fleur et en concluant que « Cléry est une belle ville dynamique avec un fleurissement de qualité, des parcs biens entretenus. Une commune motivée pour son cadre de vie. Le jury encourage la commune à poursuivre la dynamique engagée, maintient le niveau 1ere fleur et adresse ses félicitations à l'ensemble de l'équipe municipale et technique ».

Frelon asiatique : Piégeage de printemps

Face à l'invasion du frelon asiatique, chacun peut agir.

La femelle fondatrice du frelon asiatique « vespa velutina nigrithorax » ne vit qu'une année. Le cycle de la colonie et le nid qu'elle génère est donc annuel. Sa vie commence en automne et sa fécondation a lieu avant l'hiver. Aux premiers gels sérieux, les jeunes femelles fondatrices, futures fondatrices de colonies, quittent le nid et trouvent une cachette pour passer l'hiver.

Piéger les futures reines au printemps

Dès les premières douceurs de mars (>13°C), les femelles fondatrices sortent d'hibernation et partent en quête des sucres énergisants dont elles ont besoin pour fonder une nouvelle colonie. C'est donc un moment important du cycle pour lutter contre la prolifération.

Le piégeage de printemps, bien maîtrisé, est très efficace et préventif. Il élimine le danger pour l'humain et évite un coût, qui peut être élevé, pour la destruction des nids.

Il est impératif d'utiliser des pièges spécifiquement conçus pour le frelon asiatique (caractère de sélectivité du piège) afin de ne pas affecter les autres insectes pollinisateurs.

Les pièges cloches et pièges en bouteille sont à proscrire : s'ils ne sont pas sélectifs ils piègent beaucoup d'espèces non ciblées.

Nous vous rappelons qu'une aide financière à la destruction des nids est proposée par la municipalité.

Plus d'informtions sur ce dispositif, consultez notre site internet à l'adresse : www.clery-saint-andre.com/frelons-asiatiques

Information sur le tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024

Au 1er janvier 2024, l'obligation du tri à la source des biodéchets entrera en vigueur et concernera tous les ménages de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Les biodéchets : C'est quoi ?

Les biodéchets se composent :

- Des déchets alimentaires dits « de cuisine et de table »

- Des déchets de parc et de jardin dits « déchets verts » comme les tontes de pelouse, les feuilles mortes, ou encore les tailles de haies

Pourquoi trier ?

Pour réduire les apports de déchets verts en déchetterie et le poids de nos ordures ménagères.

En effet, les biodéchets alimentaires représentent 20% du contenu des poubelles d'ordures ménagères sur le territoire, ce qui correspond à 45kg par habitant et par an. Ces biodéchets alimentaires qui sont aujourd'hui évacués vers l'incinérateur peuvent devenir de véritables ressources en apportant les éléments nécessaires au développement des plantes et à l'amélioration de la vie du sol.

Les déchets verts quant à eux, sont apportés en déchetterie pour être ensuite valorisés sur la plateforme de compostage de Saint-Péravy-la-Colombe. En 2022, 5 000 tonnes de déchets verts ont été apportés en déchetteries.

L'amélioration du tri permet de réduire notre impact sur l'environnement.

Comment gérer et réduire ses biodéchets ?

Quelques pistes d'actions :

- Eviter le gaspillage alimentaire en consommant seulement ce dont on a besoin.
- Nourrir les animaux de compagnie et de basse-cour permet de réduire une bonne partie des biodéchets.
- La tonte de gazon peut être réalisée en « mulching » c'est-à-dire sans ramassage, elle peut aussi servir de paillage dans votre jardin, ou également aller dans le composteur.
- Le broyage des tailles de haies et branches est intéressant pour le paillage des végétaux.
- Le compostage est la solution la plus répandue qui consiste à déposer ses biodéchets dans un coin du jardin pour en récupérer après dégradation du compost de qualité.
- Dans les habitations sans jardin, le lombricomposteur s'installe en intérieur. Les vers se nourrissent d'épluchures et produisent un lombricompost et un lombrithé (liquide brun) qui sont d'excellents fertilisants pour les plantes vertes.

Que propose la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire ?

Pour les gros producteurs de biodéchets (restauration collective, restaurants…), la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a mis en œuvre depuis le 1er janvier 2023 une collecte spécifique.

Pour les logements collectifs ou les habitations sans jardin, la CCTVL propose un tri des biodéchets sur des points de regroupement, en compostage partagé ou en bac de collecte, gérés par le bailleur social ou le syndic de copropriété.

Pour les particuliers ayant un jardin, la CCTVL propose une distribution gratuite de composteurs individuels pour les usagers intéressés. Des réunions d'information sont organisées dans les communes pour présenter le dispositif de compostage.

En 2023, 1000 foyers de la Communauté de Communes ont bénéficié d'un composteur. Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste d'attente de la prochaine campagne de distribution, rendez-vous sur le site internet de la CCTVL, rubrique « Cadre de Vie », « Le compostage individuel » où vous trouverez un lien vers le formulaire d'inscription. L'inscription est également possible par téléphone au 02.38.44.59.35.

CE QUE JE PEUX METTRE DANS MON BAC

UNIQUEMENT DES DÉCHETS DE CUISINE ET DE TABLE NON CONDITIONNÉS :

Fruits et légumes (épluchures, abîmés ou pourris, noyaux, pépins)

Préparations et restes de repas

Viandes et poissons

Os des viandes préparés pour la table

Coquilles, coquillages et crustacés

Oeufs et produits laitiers

Pains, viennoiseries et pâtisseries

Marc de café sans la capsule

ET AUSSI :

1. Serviettes et nappes en papier
2. Boites d'oeufs en carton
3. Produits alimentaires périmés **EN VRAC** (retirer l'emballage...)

PAS DE GASPILLAGE : Avant de jeter, assurez-vous que le produit ne peut pas être accommodé avec un autre plat ou être donné à une association.

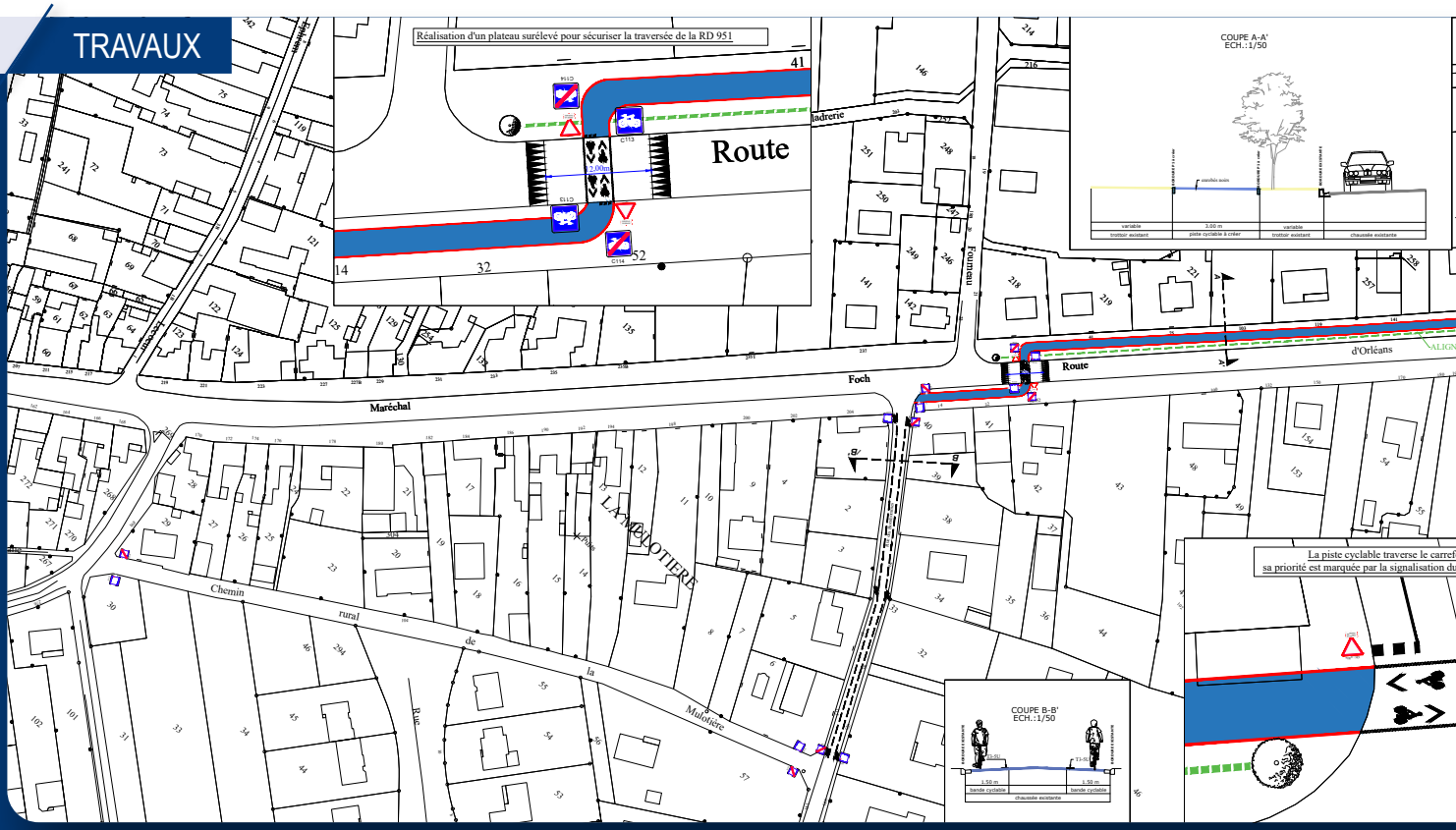

Une future piste cyclable à Cléry

Le projet municipal d'aménagement d'une piste cyclable le long de la départementale D 951 va être réalisé en 2024. Cette piste aux normes Cerema (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) dont les missions sont de favoriser la transition vers une économie sobre en ressource décarbonée donnent également les normes en termes de capacité et de confort pour les déplacements vélo en territoire urbain. Cette prochaine piste sera bidirectionnelle et sécurisée, elle sera en continuité avec le maillage des itinéraires cyclables du territoire communal.

Ce projet s'inscrit également dans le schéma directeur cyclable de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire avec notamment la prévision, probablement encore lointaine, d'une piste cyclable reliant Cléry-Saint-André - Mareau-aux-Prés - Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Le tracé de cette piste ne trouvera son positionnement définitif qu'après une concertation de cohérence avec les communes voisines, la CCTVL et le Département.

Cette piste sera indépendante et sécurisée en raison du trafic dense de l'entrée de Ville. Elle débutera au niveau de la rue de la Motte, traversera les rues du Clos de Montreuil et du Long Boyau pour atteindre la rue des Bonshommes où elle traversera la D 951. Sa longueur sera de 950 m sur 3 m de large, norme Cerema. L'aménagement ne nécessitera pas d'achat foncier. Elle se poursuivra par un chaucidou au niveau de la rue des Bonshommes trop étroite pour adapter une piste cyclable puis empruntera le chemin de la Mulotière pour arriver jusqu'au collège.

Cette piste, séparée de la départementale et dédiée aux cyclistes, aura plusieurs atouts celle de permettre aux collégiens d'accéder à leur établissement en toute sécurité mais aussi celle d'offrir aux habitants la possibilité de développer la culture vélo et favoriser une nouvelle approche des déplacements. Enfin elle sera, nous l'espérons, une nouvelle dynamique pour le cyclotourisme et les pèlerins se rendant à la basilique de Cléry, les cyclistes de Loire à vélo, de la route des vins ….

Un projet qui entre dans cette volonté d'inciter les déplacements plus vertueux et respectueux de l'environnement. Les bienfaits sur la santé notamment ceux des adolescents sont largement démontrés, lutte contre la sédentarité et l'obésité. Ce sont ces bénéfices qui plaident à développer ce mode actif de déplacement.

Un projet communal ambitieux

Le coût estimé de cette piste cyclable est de 470 000 € HT. Bien sûr la commune cherchera comme elle le fait systématiquement des subventions notamment via le PETR Loire Beauce (les Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux) à hauteur de 30 % et l'État par

Chaucidou, la chaussée à voie centrale banalisée

Prochainement vous pourrez aussi rencontrer ce type de marquage afin de partager la circulation entre cyclistes et véhicules motorisés. Ces voies sont appelées CVCB ou chaussées à voie centrale banalisée.

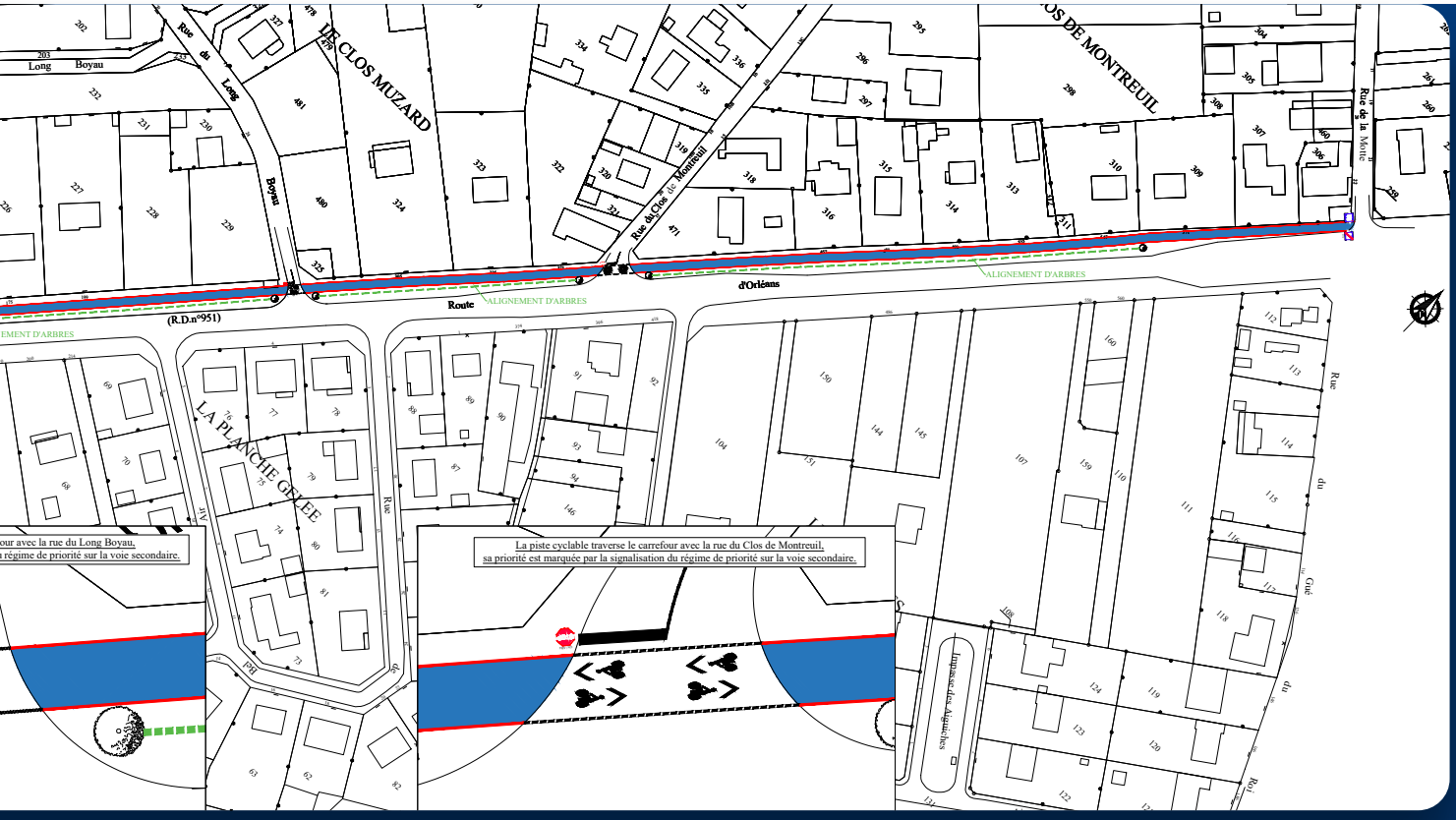

le biais de l'AFITF (Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France) pour 20 %, soit un reste à charge pour la commune d'environ 50 %. D'autres sources de financement sont également possibles mais moins certaines : L'État, via le DETR et la CCTVL par leurs fonds de concours. La commune demandera à ces financeurs pour réduire le reste à charge. Si les budgets de la commune pour la réfection des voiries ont toujours été maintenus, ils englobent, crise climatique et énergétique oblige, de plus en plus le développement des voies douces.

Changer et adapter nos comportements

C'est aussi le challenge lancé par la commune en conformité avec la volonté politique nationale des nouveaux modes de déplacement soutenant les appels à projets Fonds mobilité active – Aménagements cyclables. C'est oser vouloir casser le quasi-monopole du tout voiture et ses nuisances largement démontrées en termes de pollution sonore, atmosphérique et d'accidentologie. Les alternatives sont nombreuses, une première étape est celle de mettre en place une piste cyclable et d'inciter tous les Cléricois et tout particulièrement les collégiens et les personnes âgées d'adopter le vélo comme moyen de déplacement. Ce défi contre la dépendance voiture et celui de rendre possible la pratique du vélo au plus grand nombre nécessitera une large communication, de proposer des débats ouverts à tout public. Rendre attractif cette future piste cyclable, c'est la rendre sécurisée mais c'est aussi soutenir ce mode de déplacement en réfléchissant sur l'accompagnement à l'achat d'un vélo, le stationnement, les services vélos, la signalisation, l'éclairage … L'aménagement de cette future piste cyclable est une première étape et nous espérons l'adhésion du plus grand nombre de Cléricois dans cette transition écologique et sanitaire.

Attention : Zone de rencontre

Alors que beaucoup de Cléricois constatent une augmentation du non-respect de la réglementation de la vitesse, nous vous rappelons que de nouveaux panneaux sont apparus sur la commune. En effet le code de la route, en constante évolution, s'est renforcé avec cette visualisation, indiquant que la zone est limitée à 20 km/h, où les piétons sont prioritaires sur les vélos, qui sont eux-mêmes prioritaires sur les véhicules motorisés.

Clos de l'Ardoux

Des travaux communs entre le C3M et la Commune

Le C3M nous informe que la Sté SOGEA va procéder au remplacement de toutes les canalisations d'eau potable jusqu'à l'ancien compteur. Les nouveaux compteurs seront mis sur le domaine public.

Les travaux ont débuté mi janvier et seront terminés mi-mars 2024. Au total, 43 branchements d'eau potable seront remplacés.

Ensuite la société BSTP procédera à la réfection de 750m de chaussée et des parkings en enrobé, suivi des trottoirs en calcaire sablé. Ces travaux s'étaleront sur une période de 8 semaines.

La société ISIELEC remplacera toutes les lanternes de l'éclairage public par des luminaires LED de type « résidentiel ».

Montants des marchés :

- Syndicat C3M - SOGEA / Eau potable : 250 000 €TTC / 50% de subvention agence de l'eau Loire Bretagne
- Commune de Cléry BSTP/ voirie : 158 000 €TTC

Deux parkings rénovés à l'école des Bergerêts

La requalification du parking en calcaire proche du restaurant scolaire est terminée.

Les travaux ont consisté à l'agrandissement du parking, en créant 20 places supplémentaires, intégrant la pose de bordures et de rondins. Un parking supplémentaire a été créé pour le personnel

Les travaux du second parking débuteront début février, avec la création d'une sortie rue des Hauts Bergerêts. Suite à la scarification du support existant, une noue sera créée ainsi que 30 places supplémentaires.

La rue de la Poule Blanche, située entre les deux parkings , deviendra une voie douce avec marquage au sol, réservée aux piétons et cyclistes. Les luminaires seront remplacés par des luminaires LED.

Coût du projet : 63 225 €TTC / subvention du Conseil Départemental 35 000 €

C3M : Séparation des factures eau et assainissement

Le C3M a confié la gestion de son service d'eau potable à Véolia Eau, via un contrat de Délégation de Service Public. La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a également confié la gestion du service assainissement collectif à Véolia.

La compétence assainissement ayant été reprise par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, celle-ci assurera la facturation de la redevance assainissement.

La facture de décembre 2023 sera donc la dernière comprenant à la fois l'eau potable et l'assainissement. À l'avenir, vous recevrez donc deux factures :

- Une facture Eau Potable émise par Véolia Eau ;
- Une facture Assainissement émise par la CCTVL et envoyée par la trésorerie de Meung-sur-Loire.

Le C3M et la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire restent disponibles pour répondre à vos demandes concernant la facturation et les interventions techniques.

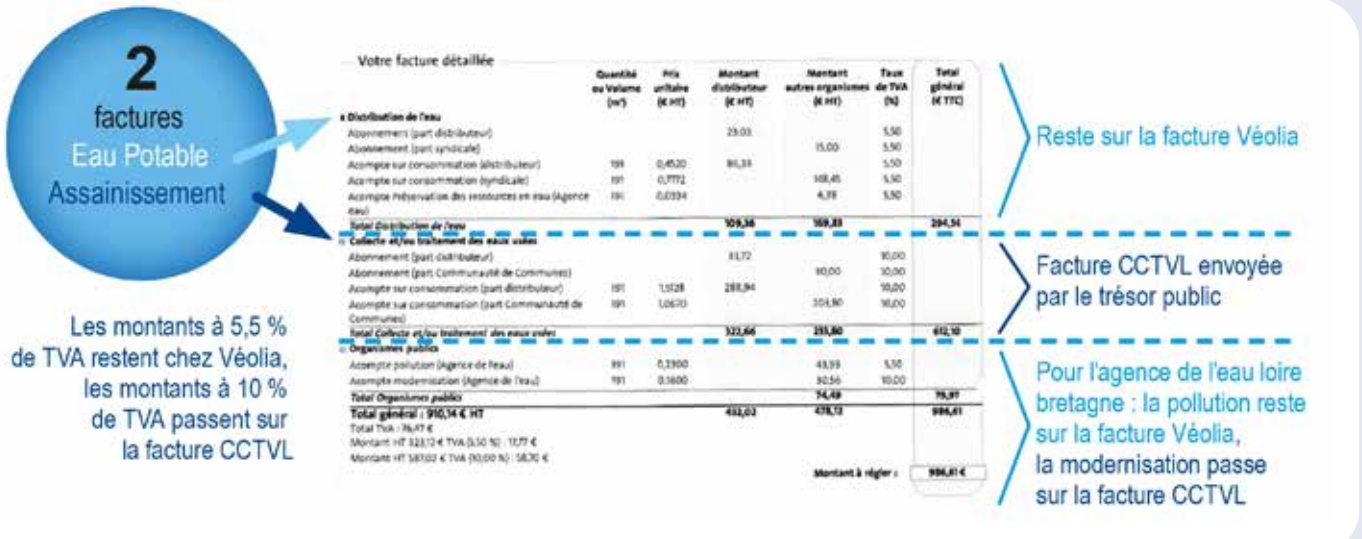

Restauration de la basilique, dernière tranche prévue en 2025

Les travaux pour restaurer les différentes élévations de la basilique entrepris depuis les années 1980 ont été suspendus depuis 3 ans.

Cet arrêt du plan de restauration faisait suite aux difficultés de la DRAC à mener de front de trop nombreux chantiers. De plus la spécificité de ce monument classé nécessite des architectes de grandes compétences et malheureusement insuffisants. Régis Martin, architecte du patrimoine, a été mandaté par la commune et a accepté cette mission. Aidé d'un économiste de la construction, il appuiera la maîtrise d'ouvrage dans ce projet de restructuration de la façade Ouest.

Le début de la construction de cette église remonte au XIVe siècle et depuis cet édifice a subi de nombreux outrages, vandalisme des Anglais, des Huguenots, des Révolutionnaires mais aussi les assauts du temps qui fragilisent la pierre calcaire du Val de Loire et les ornements sculptés. Son entretien a toujours été maintenu et se poursuivra.

Dans un premier temps il sera réalisé une cartographie diagnostic de cette façade et aussi celle non encore traitée du clocher. C'est une analyse très technique permettant de déterminer avec précision la nature des altérations subies par les lichens et les attaques microbiologiques. De cette étude en découlera les procédés de nettoyage et de traitement. Certaines pierres et surtout des sculptures devront être remplacées car trop abîmées.

Il sera également fait un bilan sanitaire de la couverture de façon à maintenir hors eau l'ensemble du bâtiment. L'exécution de l'ensemble de ces opérations se fait dans un souci de respect de l'historique du site en lien avec la DRAC. L'établissement du projet architectural et technique détaillé permettra, une fois achevé, le lancement des consultations d'entreprises. Alors débutera dans un second temps un vaste chantier de travaux de restauration avec l'installation d'échafaudages contre cette façade pour de nombreux mois.

Cette première étape d'étude (diagnostic général des façades Ouest et celles du clocher / sculptures des portails) a un coût non négligeable pour notre commune.

Cette basilique est l'image de notre patrimoine cléricois, elle mérite toute notre attention et des soins réguliers de conservation.

Réparation de l'échelle du clocheton

Les échelles qui permettaient l'accès au clocheton situé à l'aplomb du transept étaient en très mauvais état. Les montants et les échelons étaient vermoulus avec parfois disparition de rolons ne permettant plus d'atteindre le clocheton. Monsieur Nolibois, menuisier, a réparé ces échelles avec l'aménagement de 2 paliers donnant la possibilité d'atteindre cet endroit très haut situé. Malheureusement, pour y découvrir des fuites d'eau avec atteinte de plusieurs poutres. Un nouveau chantier est à réaliser.

Une Cléricoise très intentionnée pour notre Basilique

Les parents de madame Poisson, née Patou, vivaient au clos de l'Ardoux. A leur décès madame Poisson, leur fille, et son mari sont venus habiter leur maison pour y vivre leur retraite. Malheureusement monsieur Poisson, architecte, est décédé rapidement après leur installation à Cléry. Madame Poisson Denise appréciait le calme et la tranquillité de notre commune loin du tumulte d'Anthony où ils avaient vécu. Cette habitante discrète et très cultivée avait une passion pour l'Histoire et la Peinture.

Elle affectionnait tout particulièrement la basilique de Cléry, ce joyau architectural si chargé d'histoire. Dans le testament établi devant son notaire cette Cléricoise décédée en janvier 2023 a fait un leg à notre commune. Un leg conséquent qu'elle a destiné à la réfection de la basilique. Ce don inattendu trouvera pleinement son utilité dans la restauration de cet édifice, fleuron de notre patrimoine, nous tenons à lui rendre hommage pour son geste si généreux et à saluer sa mémoire.

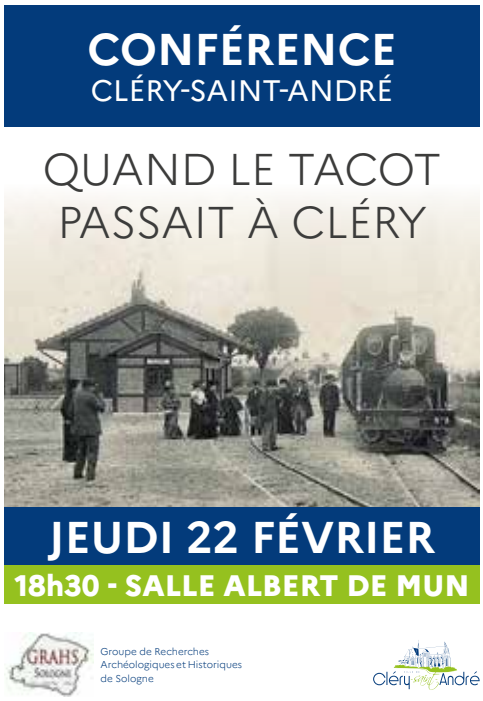

CONFÉRENCE
« Quand le tacot passait à Cléry »

Le jeudi 22 février 2024, à 18h30 dans la salle Albert de Mun, le Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne vous propose une conférence sur l'histoire des tramways de Sologne.

Entre 1905 et 1935, un tramway à vapeur faisait halte en gare de Cléry et à l'arrêt de Saint-André. Trois trains quotidiens pour voyageurs et marchandises faisaient l'aller et retour d'Orléans-Saint-Marceau à Cléry. De là les passagers pouvaient poursuivre leurs voyages jusqu'à Neung-sur-Beuvron ou emprunter la nouvelle ligne électrifiée jusqu'à Amboise, ouverte en 1914.

Cette histoire vous sera racontée par Daniel Boissay qui évoquera la création de la Compagnie des Tramways du Loiret, les longues discussions et polémiques sur les choix des itinéraires, du matériel, de l'emplacement des gares et haltes. Il présentera la construction de la ligne puis son exploitation avec ses incidents et quelques anecdotes savoureuses. Le propos sera illustré par un grand nombre de cartes postales anciennes, affiches, plans et documents provenant des Archives Départementales et Communales. Enfin il expliquera les raisons du déclin et de la fermeture de ce réseau qui offrait pourtant un service très utile aux habitants de nos villages du Val de Loire et de la Sologne.

Deux postes informatiques à la bibliothèque intercommunale

La bibliothèque a déménagé pour s'installer au 131 rue du Maréchal Foch dans un local spacieux et lumineux. Sa place au sein de la commune est déterminante, lieu d'apprentissage et d'ouverture, elle est un lieu d'échange.

Le Département du Loiret est pleinement engagé dans la lecture publique pour tous ainsi que dans la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. Il s'est engagé dans une modernisation de son réseau, une démarche qui vise à simplifier et informatiser l'accès aux documents.

Labellisée BNR (bibliothèque numérique de référence) en octobre 2020, la Médiathèque départementale déploie aujourd'hui 3 axes de programme : informatisation des bibliothèques, acquisition de nouvelles ressources numériques et inclusion numérique. Ces 3 chantiers s'inscrivent dans le droit fil du Schéma départemental de Cohésion sociale et de lecture publique. Ses principales volontés sont de favoriser l'appropriation / l'acculturation des nouveaux usages et services numériques et d'éviter l'exclusion numérique qui s'ajoute à l'isolement.

La pertinence du choix des bibliothèques se justifie car elles constituent un service public, connu et repéré. C'est le premier réseau culturel de France.

Mardi 5 décembre la délégation départementale de la Médiathèque est venue remettre à la bibliothèque de Cléry 2 ordinateurs concrétisant son engagement.

Un superbe spectacle à la bibliothèque !

Le mercredi 13 décembre dernier, la Bibliothèque intercommunale Cléry'Stoires accueillait la compagnie Co'Mani et son spectacle « l'allumeur d'étoiles », interprété par Virginie Donnart.

À l'issue de la représentation, la trentaine de jeunes enfants présents, émerveillés par la magie du spectacle, ont pu profiter d'un temps d'échange et de partage avec la comédienne, et se régaler, en compagnie de leurs parents, d'un chocolat chaud et de gâteaux préparés par les bénévoles de la Bibliothèque.

Marché de Noël : une 6e édition réussie

Le vendredi 15 décembre, le traditionnel marché de Noël s'est déroulé dans la cour de la Mairie.

Dès 16h, les 26 exposants présents ont accueilli le public venu, en nombre, flâner dans les allées. À 18h, les élèves de l'école privée Notre-Dame ont conté une histoire de Noël en chanson, à l'issu de laquelle ils ont rencontré le père Noël en chair et en os, distribuant des bonbons et papillotes dans l'enceinte du Marché.

Les stands de restauration ont encore eu les faveurs des visiteurs en proposant des boissons chaudes, bières artisanales, marrons au feu de bois, crêpes, macarons, chocolats, soupes, paella, saumon fumé...

Les artisans locaux ont pu faire découvrir leurs créations : mosaïque, savons, bougies, attrape-rêves, couture créative... Sans oublier les associations de loisirs. Certaines associations locales étaient également présentes, comme « Aux alentours - Espace des Arts », qui proposait des ateliers pour petits et grands à la Maison des Arts et de la Création.

Retour sur le Téléthon

Le dimanche 10 décembre, à l'espace Loire, la municipalité donnait rendez-vous au Cléricois pour un Téléthon festif, sportif et musical grâce au concours des associations locales.

La journée a débuté à 9h par la marche et la course à pied organisées par le Comité des Fêtes, sur un circuit de 7km tracé à travers la commune. Une course à pied était également proposée aux enfants, autour du stade de foot. L'inscription des quelques 87 participants a permis de récolter plus de 800 € !

En fin de matinée, l'Harmonie a donné un concert que le public a pu savourer, un verre à la main. Dans l'après-midi, les Cléricois présents ont pu s'essayer à la Zumba et au Pilates avec les intervenants de l'AASC Gym Danse Fitness, avant d'être initiés aux danses bretonnes traditionnelles par les danseurs du Bagad SterGlaz. En parallèle, le concours de belote battait son plein dans l'Espace Ardoux, organisé par l'AASC Boules Lyonnaises.

Toute la journée, L'entente Commerciale et Artisanale proposait un jeu de pesée pour tenter de gagner un panier garni par les commerçants.

Les Gourmandises de Chipie ont régalé les participants avec leurs délicieux macarons fait-maison et l'association Loisirs Détente a proposé à la vente leurs créations textiles. Côté restauration, une buvette et une vente de pâtisserie étaient tenues par le Comité des Fêtes et le food truck Paolino Pizza proposait ses services, en reversant une partie de chaque pizza vendue, au profit du Téléthon.

De sont côté, l'AAS Football Cléry-Mareau-Dry a proposé à ses licenciés la création d'une grande fresque participative.

En parallèle, et comme chaque année, l'école primaire des Bergerêts organisait une course du muscle pour ses jeunes élèves. Cette année, la générosité a été sans limite avec une collecte de dons de plus de 1500 € !

Toutes activités et collectes cumulées, grâce à vous tous, ce sont 3030,80 € qui ont pu être collectés au profit de la recherche !

Un grand, un immense merci à tous !

EMM, une fin d'année en musique

L'École Municipale de Musique et les professeurs vous souhaitent leurs bons veux musicaux pour cette nouvelle année 2024! Qu'elle soit riche de projets musicaux en tous genre, de concerts, de stages, de découvertes...

Nous avons clôturé l'année scolaire par un beau concert de Noël qui nous a fait voyagé vers le Far West au XIX^{e} siècle pour sauver les bisons. Chaque classe s'est illustrée en chantant, jouant des percussions corporelles ou au sein d'un ensemble. Les élèves de cuivres et percussions de l'école de musique de Mareau nous ont rejoint pour l'occasion, faisant sonner l'Espace Loire brillamment!

L'année 2024 est promesse de beaux rendez-vous pour les élèves de l'EMM et son public, nous commencerons par l'audition des jeunes pousses le jeudi 11 avril à 19h qui mettra les plus jeunes à l'honneur salle polyvalente des Bergerêts, et suivra l'audition des grandes pousses avec les plus expérimentés, le samedi 12 avril à 10h30 à la salle Paroissiale.

Certains élèves participeront au festival Brassissimo, d'autres à un superbe rassemblement de contrebassistes à Boulogne Billancourt, d'autres, à des stages d'orchestre...

Beaucoup de belles perspectives qui font pousser nos jeunes à l'image de Maud Hémeray qui a, elle aussi, intégré le conservatoire d'Orléans, foisonnant de projets en tous genres.

Bonne année et à bientôt autour de nos diverses activités!

Centenaire cléricoise

Madame Bourgoin, centenaire honorée en juillet 2023

Octobre rose : Succès de la marche solidaire

Plus de 100 marcheurs se sont retrouvés le samedi 14 octobre dernier pour participer à la balade rose organisée par la commune de Cléry avec les associations Gym danse et la section Randonnée de Cléry. Les fonds recueillis totalisent 702,57 euros. Merci à tous les participants et donateurs.

Thé dansant

La commission Action sociale organisera un thé dansant qui se déroulera à l'Espace Loire, le dimanche 11 février 2024 de 14h à 17h.
Pensez à réserver cette date !

Banque alimentaire : Collecte du samedi 25 novembre

La collecte nationale en faveur de la banque alimentaire réalisée conjointement par les communes de Cléry et Mareau-aux-Prés, le samedi 25 novembre, à l'Intermarché de Cléry, a permis de « récolter » 375 Kg de denrées contre 395 Kg en 2022 et une collecte en numéraire de 114,23€.

Repas des Aînés 2024

Le prochain Repas des Aînés se déroulera le dimanche 13 octobre 2024 à l'Espace Loire.

Convention avec la Ligue du Centre contre le cancer pour l'« espace sans tabac »

Première cause évitable de mortalité en France, le tabac est responsable de plus de 78 000 morts par an. Pour désintoxiquer la société française, la Ligue contre le cancer a lancé, depuis quelques années, le label « Espace sans tabac ».

En effet, des lois efficaces protègent des milliers de personnes des dangers de fumée du tabac dans les lieux clos à usage collectif. Mais pour améliorer la santé et « dénormaliser » le tabagisme, des mesures ont été élargies aux espaces extérieurs. 83 % des Français sont favorables à la protection de fumée de tabac dans les parcs et les jardins publics dédiés aux enfants.

Le label « Espace sans tabac », développé par la Ligue contre le cancer en partenariat avec les municipalités, propose des espaces publics extérieurs qui sont, jusqu'à présent, non soumis à l'interdiction de fumer. Désormais, le tabac sera interdit dans ces espaces labellisés grâce à un arrêté municipal…. Pour Cléry, les premiers espaces sans tabac retenus sont le Clos Noah et l'allée des Roses, espaces conviviaux et familiaux accueillant régulièrement des enfants.

Cette démarche permet également de préserver l'environnement des mégots de cigarettes.

La Crèche Familiale Les Marmousets au Forum Petite Enfance 2023

Le 25 Novembre dernier, le service Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) a organisé le Forum Petite Enfance à Baule sur le thème : « Zoom sur la petite enfance : Ensemble ».

L'idée était de rassembler les différents acteurs du territoire : les assistantes maternelles, les structures d'accueil petite enfance et les professionnels concernés.

Ce forum était organisé en 5 pôles : un pôle parentalité (EJE libérale, éducatrice spécialisée libérale, EPE 45…), un pôle santé et bien-être (PMI, Respi'Loiret, Securange, Premiers Secours, Ostéopathe…), un pôle jeux (ventes et ateliers mis en place par les assistantes maternelles), un pôle motricité (psychomotriciennes et associations sportives) et un pôle lecture (Val de Lire, librairie, médiathèques, bibliothèques).

335 visiteurs, 70 assistantes maternelles bénévoles et partenaires pour célébrer ensemble la petite enfance, créer et renforcer les liens entre les différents acteurs du territoire, soutenir la parentalité et mettre en valeur les professionnels petite enfance.

Les assistantes maternelles de la crèche familiale, les assistantes maternelles indépendantes et les autres professionnels ont créé un parcours sensoriel très apprécié des petits et des grands ! Les enfants ont aussi été invités à fabriquer des décorations pour l'arbre à l'entrée du Forum.

Cette matinée a également permis de faire connaissance avec différents partenaires du territoire et de pouvoir envisager d'autres projets à faire ensemble à l'avenir !

Réouverture du bar « La Belle Image »

Le 24 Novembre 2023, le bar en face de la Basilique a réouvert ses portes après plusieurs mois de travaux. Jeremy est le repreneur: son rêve se réalise, il était mécanicien.

Le bar et la cuisine ont été entièrement rénovés, vous y trouverez également un bureau de tabac, les jeux et le PMU.

Il espère reprendre les colis et la restauration rapide prochainement.

Après quelques semaines d'ouverture, c'est une grande satisfaction pour lui, et pour ses clients, Cléricois ou des communes alentours.

La Belle Image est ouverte du mardi au vendredi de 7h à 20h, le samedi de 8h à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 13h.

Eklore

Conception, création et accompagnement en jardins durables et vivants, agréables et faciles à vivre.

Passionnée de nature depuis l'enfance et soucieuse de sa préservation, diplômée en aménagement paysager, Gabrielle a créé Eklore, son entreprise spécialisée en éco-paysagisme basée à Cléry-Saint-André.

Eklore vous accompagne de manière personnalisée dans vos projets d'aménagements de jardins ou d'espaces verts : de la conception (plans, dessins) à la création (mise en œuvre et végétalisation). Elle vous propose également, selon vos besoins, de l'accompagnement sur mesure, du conseil et des solutions à vos problématiques.

Eklore répond à vos souhaits et besoins tout en prenant en compte les contraintes du contexte environnemental. L'objectif est d'aboutir à un jardin qui concilie esthétique et durabilité, adapté au changement climatique et respectueux de la biodiversité.

Eklore s'engage ainsi à mettre la préservation de l'environnement et de la biodiversité au cœur de vos projets, à fournir des prestations de qualité respectueuses de la réglementation et, à faire de son devoir de conseil une priorité avec honnêteté et transparence.

Vous pouvez contacter Eklore au 06 84 80 46 20, ou visiter son site internet : www.eklorepaysage.fr. Eklore est également présent sur Facebook et Instagram.

Les Bouquets de Cléry

Depuis le mois d'août 2023, Julie est la nouvelle fleuriste des Bouquets de Cléry, rue du Maréchal Foch. En 2010, Julie a fait des études de fleuriste et avait à cœur de reprendre ce commerce. Elle assure, comme avant, le service de la Poste ainsi que les colis. Son projet pour 2024 est d'organiser des ateliers Floraux.

Horaires > Mardi au Jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 19h / Vendredi et Samedi : 9h à 19h30 Dimanche : 9h30 à 12h30.

Histoire d'Amour

Julia, créatrice de robes de mariés depuis 2009, s'est installée depuis le 05 septembre 2023 dans l'ancienne pharmacie Rue du Maréchal Foch pour son atelier et un espace d'exposition de robes de mariée, de bijoux et de chaussures. Julia vous propose en plus ses services de retouches.

Horaires > Mardi à Samedi - 10h à 12h et 14h - 19h / Sur rendez-vous : Lundi
Contact : 06 24 32 04 70

Le Clos Du Q'Hâtre

C'est à l'étage d'une belle longère rénovée, située au 4 rue du Hâtre, dans le quartier de Saint-André, qu'Hervé et Sandrine ont ouvert leur gîte tables d'hôtes à l'été 2023.

Propriétaires du restaurant « La Dariole » à Orléans pendant 25 ans, récemment cédé à l'un de leurs apprentis, ils ont gardé la passion de la gastronomie et de l'accueil client : leurs chambres spacieuses et joliment décorées et le jacuzzi dans le jardin invitent à profiter du calme des lieux.

Une expérience qu'ils vous feront partager avec simplicité et professionnalisme.

Contacts : Hervé et Sandrine Pichonnet - Tél: 06 30 83 18 10 - mail: closduqhatre4@gmail.com

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

Toute l'actualité de la ville en temps réel

Avec Citykomi®, l'application des collectivités **zéro pub zéro donnée personnelle.**

1

▸ **TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI®**
C'est gratuit !

2

▸ **FLASHEZ CE QR CODE** pour vous abonner

3

▸ **RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT** sur votre smartphone

La flamme Olympique passera sur le territoire de la Communauté de Communes !

En juin 2023, Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, dévoilait le parcours de la flamme Olympique.

Le 10 juillet 2024, sur la commune de Meung-sur-Loire

La commune accueillera le relais en fin de journée et proposera ce même jour une programmation festive, populaire, gratuite et ouverte à tous, autour des valeurs du sport et de l'olympisme. Afin que cet événement fasse rayonner la valeur de partage le plus largement possible, la Communauté de Communes a souhaité mobiliser tous les acteurs locaux des 25 communes pour participer à cette fête ! Une occasion formidable pour valoriser le sport amateur local, la culture et le patrimoine du territoire.

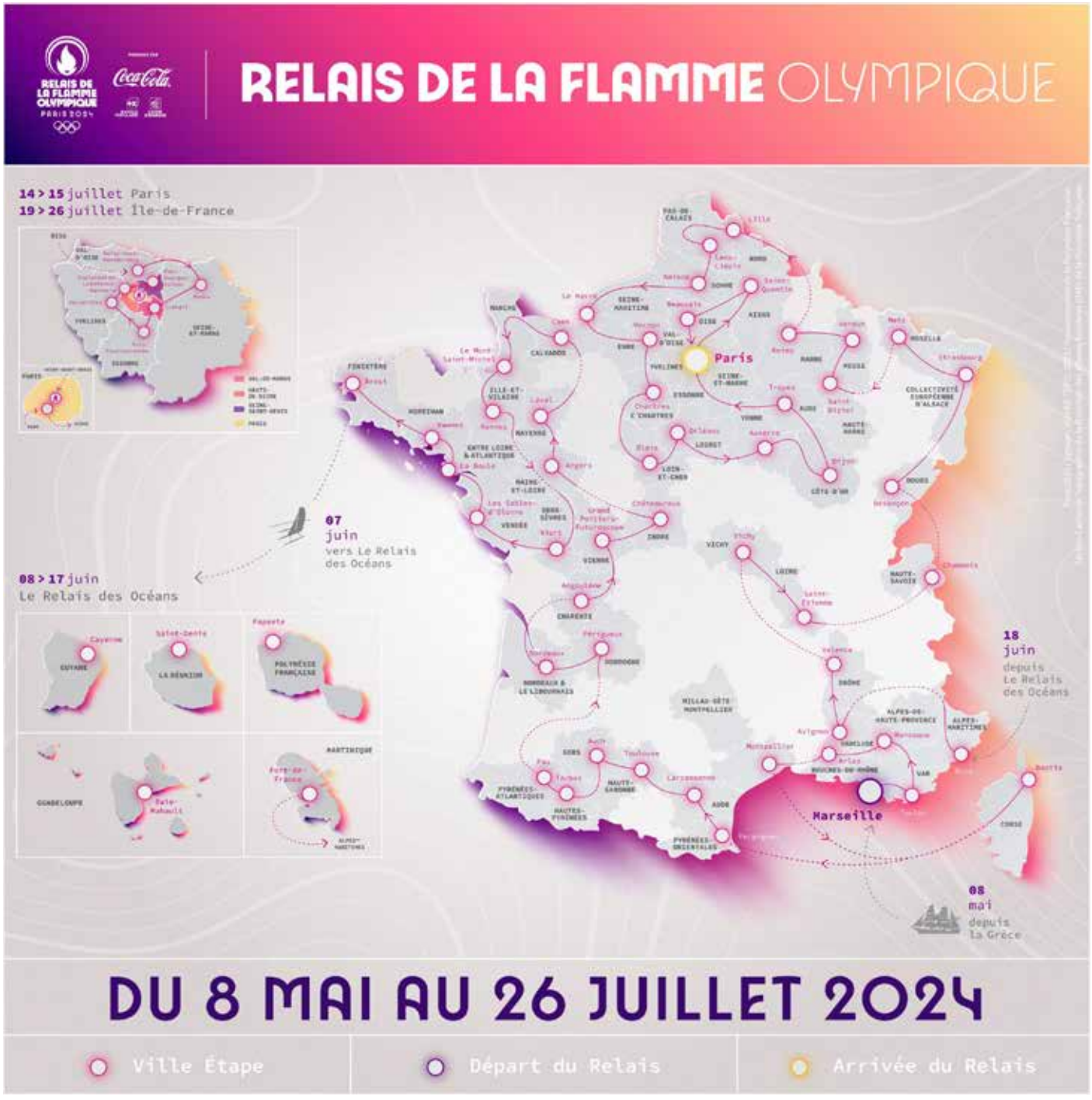

L'ARCHE DES SOUVENIRS - ACCUEIL DE JOUR

L'Arche des Souvenirs organise comme chaque année son goûter de Noël qui rassemblera les accueillis, leur famille, les bénévoles et l'équipe soignante.
Ce moment convivial nous réunira, comme tous les ans, pour partager ensemble les moments de vie de l'accueil en visionnant photos et vidéos des évènements, sorties et activités vécues tout au long de l'année.
Nous partagerons ensuite un moment festif autour des pâtisseries confectionnées par la boulangerie « La Savanaise ».
Nous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'années avant de nous retrouver en 2024.
L'Arche des Souvenirs - Cléry St André - Accueil de jour pour personnes atteintes de pathologies neuro cognitives de type Alzheimer ou troubles apparentés.

LUMIÈRES SUR NOTRE-DAME DE CLÉRY

C'est par une véritable ovation que le public a salué les 3 concerts donnés par Lumières Sur Notre Dame de Cléry les 6, 7 et 8 octobre. Mozart magnifié dans la basilique de Cléry-Saint-André et sublimé dans son écrin de lumières et de musique. Sous la baguette de Gildas Harnois l'orchestre du Chapitre et ses 32 musiciens accompagnait le Grand Chœur et le Chœur de chambre avec 120 choristes. Ils ont joué et chanté deux des œuvres majeures du répertoire de Mozart, la Grande Messe en ut mineur et les Vêpres solennelles d'un confesseur. Des œuvres magnifiques mais très techniques qui ont demandé beaucoup d'investissement personnel à chacun, guidé par les chefs de chœur très dévoués. Emilie Legroux et Marie-Cécile Chapuis ont donné toute leur énergie pour permettre la réussite de ce formidable chalenge. Un pari réussi avec la satisfaction d'un public nombreux et enthousiaste. Rendez-vous en octobre 2024 pour un nouveau grand moment de musique.

PSYCHO-HARMONIE
Aide psychologique

Vous rencontrez des difficultés dans la relation et la communication de votre couple, dans l'accompagnement des enfants et des ados.
Vous êtes en recherche d'un mieux être dans votre vie personnelle, votre vie professionnelle.
L'association PSYCHO-HARMONIE peut vous accompagner :
Elle peut vous aider à retrouver une relation apaisée, à libérer votre esprit des pensées automatiques, des anxiétés, des angoisses, des peurs, des traumas qui viennent altérer votre capacité à être bien dans le présent.
Par l'utilisation de la Psychothérapie, de l'Art-thérapie, de l'EFT, de la Relaxation, des TCC, elle peut vous accueillir, vous écouter, vous aider .
En conclusion :
Beaucoup de nos actes, de nos pensées, de nos croyances ont un sens ils parlent de nous et de notre histoire. Ils nous racontent les évènements heureux et malheureux de notre passé.
Il est alors vital de pouvoir écouter et entendre cette part de nous. Cette voie amène alors à la liberté, celle de pouvoir apaiser notre passé et de vivre plus sereinement.
Gérard FAY, psycho-somatothérapeute diplômé, est disponible pour tous renseignements au 06 86 73 98 66.
site : https://psychoharmonie.wixsite.com/g-fay
N'hésitez pas à le contacter, il aura plaisir à vous apporter son aide et une écoute attentive.

LES VOIX D'ART DOUX

La chorale « Les Voix d'Art Doux » a repris son activité depuis septembre. Les répétitions ont lieu le mardi soir de 20h à 21h30 salle de l'Harmonie (cour de la mairie). Le 25 novembre nous avons eu le plaisir de participer au concert de l'Harmonie de Cléry avec les voix des enfants de l'Ecole de Musique Municipale. Suite à ce concert, nous faisons un appel à toutes les voix pour nous rejoindre. Nos programmes changent de thème tous les ans. L'entraide de la chorale de Saint-Ay « Ensemble » dirigée par notre cheffe de choeur Anne-Marie Bruckner est très appréciée. Alors, venez, n'hésitez plus, on vous attend.
La chorale vous souhaite une belle année 2024.
Musicalement vôtre.
Contacter : Mme ROCHE M.F 06 08 17 10 45 / M GUILMENT B. 06 82 65 18 21

CRICK FOR ZIK

L'asso clérycoise CRICK FOR ZIK , née fin 2019, a pour but de soutenir, promouvoir et aider les groupes locaux de musiques orientés POP,ROCK,HARD et METAL.
Notre studio équipé leur permet de répéter, de construire leur répertoire mais aussi d'enregistrer et mixer leurs titres, avec l'aide de notre président Chris, et ce dans de belles conditions professionnelles.
A ce titre, le groupe PRISM A, entre autres, a bénéficié du support de l'asso pour produire leur premier EP mais aussi tout récemment, leur premier album «WAY OF LIFE».
En parallèle au studio, CRICK FOR ZIK organise des évènements musicaux réguliers, dont le festival CRICKFEST, la 3eme édition est prévue le 13/04/24 à l'Espace Loire et s'annonce déjà, vu l'affiche, à une date historique... N'hésitez pas à prendre vos places, à venir découvrir notre univers musical....

Sachez que notre ville a son nom qui se colporte dans toute la France et même plus loin dans le milieu du ROCK!!!!
Soutenez la musique locale, régionale et plus encore...

HARMONIE DE CLÉRY

C'est reparti pour une année de plus!

«L'harmonie de Cléry est heureuse de vous souhaiter une excellente année sous le signe de la musique ! Nous vous invitons à participer à nos prochains événements :
• Le 16 mars : Carnaval des écoles, déambulations dans le bourg.
• Le 20 avril : Concert de printemps à l'Espace Loire
• Le 21 juin : Fête de la musique
• Le 13 juillet : Fête Nationale
Nous espérons vous voir nombreux pour partager ces moments musicau x et festifs avec nous . Réservez ces dates dans vos agendas et préparez-vous à passer d'agréables moments en notre compagnie ! Si vous êtes musicien il n'est pas trop tard pour nous rejoindre, les répétitions sont le vendredi soir à 20h30 au fond de la cour de la mairie.

Vous pouvez contacter Stéphanie Moreau au 06 22 11 42 64 ou Julie 02 38 45 97 97 aux Bouquets de Cléry.

AAS CLÉRY RANDO

L' AAS Cléry Rando présente à chacun.e ses meilleurs voeux de santé, de bonheur, de paix, de sérénité pour cette nouvelle année.
Lors de l'AG qui s'est tenue le 17 novembre la Présidente a rappelé l'historique du club depuis 1988, et a présenté un rapport d'activités bien rempli : les randos hebdomadaires, mensuelles (20km), un week-end de printemps à Domfront-en-Poiraie, une semaine en juin
en Alsace, et à Provins en octobre.
Les projets pour la nouvelle saison sont tout aussi nombreux : visite des coulisses du théâtre d'Orléans, une journée à Paris avec visite du Père Lachaise et d'un quartier de Paris et d'autres propositions à venir.
Les grandes sorties sont déjà programmées: une semaine en Bretagne, un week-end à Montrichard et 3 jours dans le Morvan.
C'est une association bien vivante!
Ces sorties allient le plaisir de la découverte, la convivialité et le bien-être qu'apporte la marche.

Si, vous aussi, vous voulez vous faire du bien venez nous rejoindre ! Contact par mail: clery-rando.aas@laposte.net ou au 0688369716

AASC GYM DANSE FITNESS

Bonne année sportive !!!

Chères Adhérentes, Chers Adhérents
En ce début d'année, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux.
Que 2024 soit une année de réussite, de joie et de succès pour chacun d'entre vous au sein de notre belle association.
Que vos projets se concrétisent, que l'énergie et la passion qui animent vos cours de gym et de danse continuent d'inspirer et de dynamiser la communauté.
Au plaisir de partager de nouveaux moments sportifs et artistiques avec vous tout au long de cette année qui débute.
N'oubliez pas que le sport c'est la santé !!
Rejoignez-nous !!
Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, contactez-nous à : aas.clery.gym.danse.fitness@gmail.com

AUX ALENTOURS - ESPACE DES ARTS

2nd Marché de l'Art & Nouveau cours dessin enfant

Depuis septembre nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux élèves, mais aussi Lionel MARTIN, nouvel intervenant pour le cours de Dessin enfants, les mercredis soir de 18h à 19h30.
Les enfants ont déjà pu apprécier ses interventions. Il reste, par ailleurs, quelques places pour ceux qui souhaiteraient s'inscrire !
Vous pouvez également nous rejoindre pour des cours, ou des stages, de Dessin et/ou de Calligraphie avec Aurélie SCHNELL, de Peinture à l'huile / acrylique / pastel avec Alexandra BAUDIN, d'Aquarelle avec Émilie SCHIELE, de Modelage d'argile avec Valérie BARRAULT.

Également, après le succès de notre premier Marché de l'Art proposé à Cléry en Mai dernier, nous préparons le 2nd Marché de l'Art "Aux alentours", les 1er et 2 juin 2024 !
Nous communiquerons sur cet évènement dans les mois à venir.
Toutes nos activités sont consultables sur notre Page Facebook "Aux Alentours - espace des Arts", ou sur le site internet : www.auxalentoursarts.wixsite.com/auxalentours
Nous tenons également à remercier les personnes présentes lors de notre Assemblée Générale du 07 Octobre 2023.
A très vite le plaisir de vous rencontrer.

ABCD PARENTS D'ÉLÈVES

Un trimestre riche en actions pour l'abcd parents d'eleves

Après un pot de rentrée en septembre pour rencontrer de nouveaux parents, l'ABCD a organisé mi-novembre un grand « Vide ta chambre » : c'était l'occasion pour les parents de proposer à la vente des jouets, vêtements et matériel de puériculture. L'Espace Loire était plein d'exposants et la fréquentation des visiteurs était au rendez-vous. Une belle expérience à renouveler très probablement.

Le contexte actuel ne nous a malheureusement pas permis d'organiser nos traditionnelles ventes de gâteaux aux vacances d'octobre et de Noël. Espérons qu'elles puissent reprendre en 2024.

L'Assemblée Générale du 1er décembre a permis de renouveler une partie des membres du bureau.

L'ABCD était également présente au marché de Noël organisé par la Mairie le 15 décembre. Les crêpes sucrées ont à nouveau ravi les papilles des petits et des grands. Un chocolat était offert à chaque enfant de l'école venu sur le stand. Les profits seront utilisés pour participer aux projets de l'école. Ces temps de partage sont précieux et appréciés de tous.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à donner vos idées :
abcdparentsdeleves@gmail.com / Facebook : www.facebook.com/abcdparents-deleves

AAS CLÉRY BASKET

Toujours plus grand, toujours plus fort !

13 équipes et plus de 180 licenciés sont engagés dans différents championnats. L'effectif toujours en augmentation est la récompense du travail effectué par tous les membres du club.

Nous défendons haut les couleurs de notre ville dans les départements où nous nous rendons.

Nous tenons à remercier tous les parents qui se sont investis au sein du club. Grâce à votre aide, notre structure continue de grandir. Merci aux supporters d'être présents tous les samedis pour nous encourager.

Encore des nouveautés cette année, avec le création d'une équipe U11 filles, d'une seconde équipe compétition séniors, développement de l'arbitrage, et des nouveautés que vous pourrez voir au cours de l'année 2024.

Séduit par notre projet sportif ? Envie de rejoindre notre équipe de bénévoles et de nous aider d'une manière ou d'une autre ? Alors n'hésitez pas à venir nous voir lors de nos différents événements dont vous connaitrez les dates en vous rendant sur notre site Internet ou réseaux sociaux.

Belle année 2024 à tous.

GO CLÉRY BASKET !

clerybasket.fr / AASCleryBasket (Facebook) / aas_clery_basket (Insta) / clerybasket@gmail.com / 06 03 97 03 90 (A. Diet)

JUMELAGE CLÉRY-HAÏTI

Un regard sur Haïti

Haïti, cette perle des Antilles, devrait nous donner cette vision presque idyllique et de rêve portée par ce coin des Caraïbes. Elle vit pourtant une situation catastrophique qui malheureusement ne fait que s'aggraver. La main mise des gangs puissamment armés sur le pays paralyse toute l'activité économique et sociale. Les conséquences en sont dramatiques : 4,5 millions d'Haïtiens en situation d'insécurité alimentaire aiguë, le coût de la vie qui ne cesse d'exploser, un accès aux soins médicaux, à l'éducation rendu extrêmement difficile …

Une mission de soutien de la part des Nations Unies devrait se mettre en place mais elle ne pourra tout régler. C'est un peuple en souffrance, sans voix à l'international qui nous tend la main. Le Jumelage de Cléry / Haïti tente à son niveau d'apporter une aide en soutenant financièrement l'école de Baie de Henne et permettre à ses enfants de bénéficier d'un repas par jour et d'acquérir un bagage scolaire.

Vous pouvez contribuer à cette aide en faisant un don à notre association, don déductible à 66 %, un reçu fiscal vous sera envoyé : Jumelage Cléry / Haïti, 1 rue du Cloître, Cléry-Saint-André ou en allant sur HelloAsso, Agir Ensemble.

Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

A mi-parcours de notre mandature nous avons établi le bilan réalisé et l'avons exposé dans le dernier bulletin. Nous sommes allés à la rencontre des Cléricois pour échanger sur nos actions et recueillir leurs appréciations et leurs propositions. Ces moments sont toujours riches d'enseignements et appréciés par les administrés. Ce temps d'expression est aussi l'occasion d'exprimer notre lassitude face aux propos redondants, inappropriés du groupe Vivre ensemble probablement atteint de sinistrose. Dire que nous ne donnons que peu de chance aux enfants de Cléry c'est être aveugle : la rénovation du restaurant scolaire, l'agrandissement du périscolaire représente un budget de près d'1,2 million d'euros sans compter les retours positifs que nous avons de notre qualité d'accueil dans ces services. Nous sommes en retard sur les voies douces ! Nous leur conseillons d'emprunter la nouvelle voie « allée des roses », de s'informer sur la prochaine piste cyclable qui reliera l'entrée de Cléry et le collège de Tristan. En retard sur l'éclairage public la mise en led sera achevée dans 2 ans, c'est une programmation étalée sur 3 ans. Et ainsi de suite… Leur vision masquée par les œillères de la mauvaise foi est désespérante.

Vivre ensemble à Cléry-Saint-André

Le groupe n'a pas transmis de texte.

Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

Les fêtes sont propices aux vœux et aux réflexions sur l'année écoulée. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez et que nous espérons voir perdurer dans le futur. Pour 2024, nous vous souhaitons joies, bonheurs, succès personnels et professionnels, et de donner vie à vos aspirations les plus profondes.

Antoine de Saint-Exupéry nous rappelle que l'avenir ne se prédit pas, mais se construit. Notre engagement a toujours été de travailler pour le bien commun, une ambition qui caractérise notre groupe depuis toujours. Elle requiert une indépendance d'esprit, une capacité à innover et surtout, à respecter les règles qui régissent notre quotidien.

L'écologie, à l'image du Gué du Roy, doit être défendue en respectant scrupuleusement les règles de protection qui s'imposent. Se piquer des questions scolaires sans jamais défendre nos écoles constitue une contradiction que nous devons éviter. Siéger au sein du conseil municipal nécessite une légitimité incontestable que nous devons constamment questionner et renforcer.

L'année 2024 est une page blanche, riche d'opportunités à saisir et de défis à relever. Ensemble, en conjuguant nos efforts et en restant fidèles à nos valeurs, contribuons à bâtir un avenir où la solidarité, la créativité et l'éthique guideront nos pas.

CONSTRUIRE,
UN MÉTIER FAIT DE PASSION ET D'EXIGENCE.
MAISONS VIGERY
CONSTRUCTEUR
ORLÉANS BAULE BLOIS
Tél. 02 38 45 15 38
maisons-vigery.com

DIL PROMOTION
AMÉNAGEMENT FONCIER & PROMOTION IMMOBILIÈRE
ACHAT
DE TOUS TERRAINS
AU COMPTANT
CONTACTEZ-NOUS !
TÉL. 02 38 45 01 40
1 BIS RUE DU 11 OCTOBRE - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS